

Notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition

Bruxelles, le 20 août 2014

Financière de Tubize annonce avoir reçu une communication de ses actionnaires de référence, contenant une copie de la notification adressée par ces derniers à l'Autorité des services et marchés financiers au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

La structure de l'actionnariat telle qu'elle résulte de cette notification peut être résumée comme suit :

	Nombre de titres		Pourcentages	
	31/07/2014	31/07/2013	31/07/2014	31/07/2013
SPRL Eric Janssen	8.525.014	8.525.014	19,11%	19,11%
Baron Daniel Janssen	5.881.677	5.881.677	13,19%	13,19%
SA Altaï Invest	4.969.795	4.918.595	11,14%	11,03%
SA Barnfin	3.899.833	3.852.633	8,74%	8,64%
Jonkheer Jean van Rijckevorsel	7.744	7.744	0,02%	0,02%
Total actionnaires de référence	23.284.063	23.185.663	52,20%	51,98%
Autres	21.324.768	21.423.168	47,80%	48,02%
Total des titres émis	44.608.831	44.608.831	100,00%	100,00%

La section B.2. de la Charte de gouvernance d'entreprise a été adaptée conformément.